

Par son partenariat avec la Société Générale, la Fédération Française Handisport présente le

Challenge Société Générale

Les Etoiles Handijeunes 2019

Ce challenge récompense tous les ans les comités Handisport qui accordent une place privilégiée aux actions "jeunes" dans leur projet sportif. Tous les comités régionaux et départementaux handisport peuvent y participer.

Il permet non seulement d'acquérir une aide financière mais également de valoriser les actions du mouvement Handisport auprès du Ministère chargé des Sports.

Les enjeux de ce dispositif

- Valoriser l'engagement des comités en direction des jeunes.
- Pérenniser et développer les programmes "jeunes" locaux.

Attribution des étoiles

Les actions menées par les comités en 2018 au sein des 4 pôles d'actions du projet "Jeunes" (développement / animation-découverte / pré-compétition / performance) de la FFH rapportent un nombre d'étoiles proportionnel au nombre d'actions réalisées et à leur densité (durée de la manifestation, nombre de jeunes).

Des bonus sont accordés pour l'organisation de manifestations nationales, la nomination d'un référent Jeunes et P.A.S, la rédaction d'un projet territorial "Jeunes", la mise en place de dispositifs facilitant l'accueil des jeunes dans les clubs...

Palmarès et aide financière

Le palmarès du Challenge Société Générale 2019 sera décerné en début de saison sportive 2019-2020.

3 classements seront établis : un classement des comités régionaux, un classement des comités départementaux et un classement combiné par région.

Une aide financière sera allouée à tous les comités ayant atteint au moins 10 étoiles. Le « prix de l'étoile » sera alors déterminé en divisant le soutien financier exclusif de la Société Générale par le nombre d'étoiles total des comités ayant atteint 10 étoiles.

Comment remplir mon dossier ?

1. Déclarez en ligne vos actions jeunes

Déclarez **avant le 31 mai 2019** sur l'outil de gestion des événements en ligne vos actions en direction des jeunes pour que celles-ci soient comptabilisées dans votre dossier des Etoiles Régionales Handijeunes. **Pensez à bien compléter les 2 champs de l'onglet « Etoiles Handijeunes » sur la fiche extranet de votre évènement**, sans quoi, l'évènement ne sera pas comptabilisé.

2. Ne mettez que vos actions

Certaines actions que vous nous proposez ne sont pas propres au comité mais émanent d'une autre structure (conseil régional, conseil général, ville...). Nous ne prendrons en compte que les actions pour lesquelles le comité est inscrit en tant qu'organisateur sur la fiche extranet de l'évènement.

3. Ne faites pas doublon entre CDH et CRH

Lorsqu'une manifestation est co-organisée par le CRH et le CDH, précisez dans l'outil en ligne pour le compte de quel comité l'action sera comptabilisée.

4. Mettez des noms d'actions explicites

Nous vous incitons dans l'outil de gestion des événements en ligne à mettre des noms de manifestations explicites en rapport avec l'objectif recherché afin d'améliorer la visibilité de vos actions jeunes. Ex : Grand Prix Régional des Jeunes ou Préparation Jeux de l'Avenir ...

5. Ne comptabilisez que les jeunes de moins de 20 ans touchés par vos actions

Vos journées de découvertes, de sensibilisation ne sont pas réservées uniquement aux jeunes. S'y côtoient également des sportifs adultes et valides. Pour le dossier des étoiles régionales, nous vous demandons de nous inscrire uniquement les jeunes handicapés moteurs ou sensoriels.

Les journées de sensibilisation destinées à des jeunes valides pour une découverte du handisport ne rentrent donc pas dans le cadre des étoiles régionales. Ne seront comptabilisées, que les journées de sensibilisation des jeunes en situation de handicap à la pratique sportive.

6. Prenez en compte la date d'année civile (et non scolaire)

Nous recensons uniquement les manifestations de l'année civile 2018.

7. Fiche complémentaire

Certaines actions/ dispositifs / ... ne peuvent pas être renseignées via l'outil gestion des événements en ligne. Afin de les comptabiliser dans le cadre de votre dossier, merci de renvoyer la fiche d'informations complémentaires que vous trouverez en fin de document, **avant le 31 mai 2019**.

Comment sont comptabilisées les étoiles ?

Le comptage des étoiles s'effectue par pôle d'action. Un comptage global d'étoiles est réalisé dans un second temps. Afin de vous offrir une meilleure visibilité sur ce système de comptabilisation des étoiles, voici quelques points incontournables :

- Chaque action remplie rapporte un nombre d'étoiles proportionnel à la densité de l'action.
- Le nombre d'actions ou de manifestations sportives menées se complète avec le nombre de sportifs touchés. Nous choisirons la valeur la plus forte entre ces deux données, pour la comptabilisation des étoiles.
- Les actions, manifestations et stages touchant moins de 5 personnes ne seront pas comptabilisées exception faite des actions de sensibilisation auprès de jeunes handicapés scolarisés en milieu ordinaire.
- Au sein de chaque pôle, on retrouve :
 - les actions, qui sont à renseigner directement sur l'outil de gestion des évènements.
 - les bonus éventuels à compléter dans la fiche d'informations complémentaires et/ou via l'envoi de pièces justificatives.

Projet Territorial Jeunes

Actions	★
Nomination d'un référent Jeunes et P.A.S	A compléter dans la fiche d'informations complémentaires
Rédaction d'un projet "Jeunes" avec bilan de l'année passée et projections des actions de l'année à venir	A joindre au dossier
Animation du réseau Handijeune territorial Mise en place de plus de 2 réunions "Jeunes" avec les acteurs locaux	Calendrier et compte-rendus des réunions à joindre au dossier, précisant les acteurs présents.
Dispositifs/outils facilitant l'accueil des jeunes dans les clubs	A compléter dans la fiche d'informations complémentaires
Outils de communication spécifiquement à destination des jeunes	A joindre au dossier

Pôle Développement

Objectif : Développer la pratique scolaire et périscolaire des jeunes en situation de handicap.

Exemples : Journées inter-ULIS, journées départementales USEP, journées locales UNSS, tournois scolaires, sensibilisation auprès de jeunes intégrés, formation de professeurs d'EPS...

Actions	★	★★	★★★	★★★★
Manifestations sportives	de 2 à 10 actions ou de 5 à 100 jeunes	de 11 à 20 actions ou de 101 à 200 jeunes	de 21 à 30 actions ou de 201 à 300 jeunes	Plus de 31 actions ou plus de 301 jeunes
Sensibilisation auprès de jeunes handicapés en milieu ordinaire	de 5 à 20 jeunes	de 21 à 35 jeunes	Plus de 36 jeunes	
Formation à destination des professeurs d'EPS (2 jours minimum)	de 8 à 30 personnes	de 31 à 60 personnes	plus de 60 personnes	
Formation à destination d'acteurs de l'Education Nationale (AVS, médecins scolaires...)	de 8 à 60 personnes	de 61 à 120 personnes	Plus de 120 personnes	
Organisation d'un critérium national scolaire DV (Comité porteur du projet et du budget)	1 critérium	2 critères	3 critères et plus	
Bonus	★	★★	★★★	Pièces justificatives à fournir
Convention signée avec l'Education Nationale ou les fédérations sportives scolaires.	1 convention	2 conventions	3 conventions et plus	Conventions signées et datées à joindre au dossier
Participation d'une délégation régionale ou départementale aux critères nationaux DV	1 critérium	2 critères	3 critères et plus	A compléter dans la fiche d'informations complémentaires

Pôle Animation Découverte

Objectif : Transmettre la passion du sport à travers des événements permettant la pratique de loisirs.

Exemples : Journées d'initiation, sport pour tous, séjours sportifs, plateaux découverte DV, Ecole Handisport...

Actions	★	★★	★★★	★★★★
Manifestations sportives	de 2 à 10 actions ou de 5 à 100 jeunes	de 11 à 20 actions ou de 101 à 200 jeunes	de 21 à 30 actions ou de 201 à 300 jeunes	Plus de 31 actions ou plus de 301 jeunes
Mise en place d'une Ecole Handisport hebdomadaire, avec au moins 5 jeunes licenciés	de 11 à 20 séances	de 21 à 30 séances	Plus de 31 séances	
Organisation d'un séjour sportif "initiation et découverte" de 3 jours minimum	1 séjour	2 ou 3 séjours	3 séjours et plus	
Formation à destination des clubs valides sur l'accueil d'un jeune en situation de handicap	1 formation avec 8 stagiaires minimum	plus de 2 formations		

Pôle Pré-compétition

Objectif : Emmener les jeunes sportifs vers une pratique compétitive à travers des manifestations multisports ou unisport sans délivrance de titres.

Exemples : *Grand prix régional, jeux régionaux de l'Avenir, challenges, critères, coupes, stage sportifs multisport*

Actions	★	★★	★★★	★★★★
Manifestations sportives	de 2 à 10 actions ou de 5 à 100 jeunes	de 11 à 20 actions ou de 101 à 200 jeunes	de 21 à 30 actions ou de 201 à 300 jeunes	Plus de 31 actions ou plus de 301 jeunes
Stage sportif de 3 jours minimum	1 à 2 stages	2 à 3 stages	4 stages et plus	
Déclinaison régionale ou départementale du Grand Prix National des Jeunes ou des Jeux Nationaux de l'Avenir	1 évènement décliné			
Organisation d'un stage JAP régional	1 stage			
Organisation du Grand Prix des Jeunes ou des Jeux Nationaux de l'Avenir. (Comité porteur du projet et du budget)	1 évènement			
Bonus	★	★★	★★★	Pièces justificatives à fournir
Participation d'un jeune au stage JAP National 2018	1 à 5 jeunes	5 à 10 jeunes	11 jeunes et plus	Liste (Nom + Prénom + club) à joindre au dossier
Participation d'une délégation régionale ou départementale au Grand Prix des Jeunes 2018	1 délégation ou plus			A compléter dans la fiche d'informations complémentaires

Pôle Performance

Objectif : Rentrer pleinement dans une pratique compétitive tournée vers la réalisation de performances. Les actions sont ici principalement unisport et les rencontres sportives aboutissent à la délivrance de titres.

Exemples : *championnat régionaux ou départementaux jeunes, stage de préparation, stage de perfectionnement unisport...*

Actions	★	★★	★★★	★★★★
Manifestations sportives	de 2 à 10 actions ou de 5 à 100 jeunes	de 11 à 20 actions ou de 101 à 200 jeunes	de 21 à 30 actions ou de 201 à 300 jeunes	Plus de 31 actions ou plus de 301 jeunes
Stage sportif unisport de 3 jours minimum	1 stage	2 stages	3 stages et plus	
Organisation d'une compétition nationale jeune, en collaboration avec la commission (Comité porteur du projet et du budget)	1 évènement	2 évènements et plus		
Coordination d'un pôle espoir régional handisport	1 pôle	2 pôles et plus		

Challenge Société Générale

Les Etoiles Handijeunes 2019

Fiche d'informations complémentaires

Comité Handisport	
Référent Jeunes et P.A.S <i>(Nom et Prénom)</i>	
Dispositifs/outils facilitant l'accueil des jeunes dans les clubs <i>(Renseigner le type de dispositif ou outils et joindre d'éventuels documents relatifs)</i>	
Participation d'une délégation du comité aux critères nationaux DV <i>(Oui / Non, si oui précisez le ou les critères)</i>	
Participation d'une délégation du comité au Grand Prix National des Jeunes 2018 <i>(Oui / Non)</i>	
Pour rappel, autres bonus:	
Rédaction d'un projet "Jeunes" avec bilan de l'année passée et projections des actions de l'année à venir	A joindre au dossier
Animation du réseau Handijeune territorial Mise en place de plus de 2 réunions "Jeunes" avec les acteurs locaux	Calendrier et compte-rendus des réunions à joindre au dossier, précisant les acteurs présents.
Outils de communication spécifiquement à destination des jeunes	A joindre au dossier
Convention signée avec l'Education Nationale ou les fédérations sportives scolaires.	Conventions signées et datées à joindre au dossier
Participation d'un jeune au stage JAP National 2018	Liste (Nom + Prénom + club) à joindre au dossier